

À l'USJ, un regard sur la gestion des déchets solides



Les participants à la table ronde sur les déchets à l'USJ. Photo DR

L'Observatoire de la fonction publique et de la bonne gouvernance (OFP) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ) a organisé son sixième et dernier colloque, dans le cadre d'un cycle dédié au développement de la gouvernance environnementale, intitulé « Gouvernance environnementale dans le secteur des déchets solides et de la gestion des produits chimiques », en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le ministère de l'Environnement.

Le séminaire a été introduit par Pascal Monin, directeur de l'OFP, qui a estimé que le dossier des déchets « reflète l'effondrement politique par rapport à la gestion d'un secteur environnemental vital ».

Sophia Ghanimé, professeure associée en ingénierie de l'environnement et des ressources en eau, à l'Université Notre-Dame (NDU), a estimé que le problème des déchets est lié au budget largement insuffisant du ministère de l'Environnement, ce qui signifie l'incapacité de résoudre les problèmes, comme ceux dont souffrent les municipalités, et le manque d'implication de la population dans le traitement.

Inapplication des lois, incompétence et corruption

La consultante en environnement Lama Mghamès a évoqué le décret sur les déchets dangereux, publié en 2019, et ses décrets exécutifs publiés en 2020 et 2021, qui restent jusque-là lettre morte. Elle a considéré que « si nous traitons des déchets dangereux, nous aurons traité une grande partie

des déchets solides ».

Le représentant de l'Association des industriels libanais, l'ingénieur Sami Assaf, a estimé que « les principaux problèmes dans la manière dont les déchets sont traités sont la corruption, la mauvaise gestion, le manque d'application de la loi et l'évasion fiscale dont souffre le secteur public », insistant sur la nécessité de changer l'ensemble du système et de privilégier le recyclage à travers l'industrie.

L'ingénieur Bassam Sabbagh, chef du service de l'environnement urbain au ministère de l'Environnement, a déploré que l'environnement ne soit pas une priorité pour les autorités politiques. Il a rappelé qu'« un projet de loi sur les déchets élaboré au ministère en 2005 n'a été adopté qu'en 2018 », ajoutant que cette administration souffre de cette lenteur et que le texte a désormais besoin de modifications. L'expert a rappelé que l'enfouissement de l'ensemble des déchets du pays n'est pas une solution viable, et que plus de 1 200 décharges sauvages doivent être traitées et fermées. Pour ce qui est des solutions, Bassam Sabbagh a souligné la nécessité de commencer à soutenir le ministère et lui accorder le budget nécessaire, pour ensuite traiter le problème des décharges existantes, avant d'aller vers des solutions décentralisées en coopération avec les municipalités.

L'importance de la sensibilisation a été abordée par Gaby Kassab, président d'Ecoserv, une ONG qui traite les déchets électroniques. Il a noté les disparités rencontrées parfois dans la gestion de ce secteur par les municipalités, insistant sur la rapidité et l'effica-

cité des interventions du secteur privé.

André Sleiman, représentant national de DRI et expert en gouvernance et politiques publiques au sein de la Coalition pour la gestion des déchets, a imputé la crise des déchets à une « application absente de la loi en raison de l'impunité et du conflit de prérogatives entre les ministères et les administrations ». Il a noté que « la logique de gestion des affaires au Liban est liée au clientélisme et aux intérêts partisans, qui éclipsent la logique de gouvernance dans le traitement des dossiers ».

Responsabilisation et élaboration d'une stratégie

Définir les responsabilités dans ce secteur est une nécessité soulevée par Rami Nassif, ingénieur et expert en déchets solides au PNUD. Il a estimé que les expertises existent mais que le problème réside dans le financement, qui devrait se fonder sur une stratégie claire pour éviter tout défaut ou erreur dans la mise en œuvre des traitements.

Le responsable environnement au cabinet de conseil Elard, Ricardo Khoury, a parlé des problèmes dont souffre le secteur, allant de la centralisation de sa gestion à l'absence d'un mécanisme clair dans la prise de décision et la nécessité d'un nouveau contrat social. Il a plaidé pour que la population et le secteur privé soient impliqués dans la prise de décision et la mise en œuvre des politiques de gestion des déchets, dans le cadre d'une transparence absolue.

Il n'est pas possible de séparer des secteurs comme ceux de l'énergie, de l'eau ou de la sécurité alimentaire du dossier des déchets solides. C'est le constat effectué par Dominique Salamé, expert en gestion des déchets solides et stratégies industrielles et enseignant-chercheur à la faculté des sciences de l'USJ. « Avant d'entamer le traitement des déchets solides, a-t-il précisé, nous devons commencer par élaborer une politique, ensuite une stratégie avant de promulguer des lois pour enfin commencer à planifier la gestion proprement dite des déchets solides. »

Le président de l'ordre des médecins Charaf Abou Charaf a parlé des déchets médicaux et de la manière de les traiter, suggérant de motiver les municipalités à se baser sur l'expérience réussie dans la lutte contre le coronavirus grâce à la collaboration entre le ministère de la Santé, l'ordre et les autorités locales.

Enfin, le doyen de la faculté des sciences (FS) de l'USJ, Richard Maroun, a axé son intervention sur les problèmes politiques qui sous-tendent ce dossier, remarquant que les décharges sont devenues sectaires et régionales, et soulignant l'importance du rôle des universités dans la participation aux études et dans la lutte contre la crise des déchets.